

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYE

21^é Rallye Régional du Mouzon Frezelle

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA.

Le Présent règlement a été enregistré par la Ligue Grand Est sous le numéro 8 en date du 16 janvier 2026 et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation numéro 67 en date du 16 janvier 2026

INFORMATIONS

Asa Organisatrice :	ASA NANCY
Nom du Rallye :	21 ^é me MOUZON FREZELLE
Date :	18 et 19 AVRIL 2026
Niveau d'inscription (<i>Régional, National, Inter.</i>) :	Régional
Eligibilité :	Coupe de FRANCE
Participation étrangère autorisée ?	NON
Visa Ligue (date et numéro) :	
Permis d'organisation FFSA (date et numéro) :	
Personne désignée par l'ASA en contact avec la FFSA pour l'obtention du permis d'organisation	
Nom :	DUMAS
Téléphone :	06/18/25/34/96
Mail :	frederic.dumas54@orange.fr
Comité d'Organisation	
Président :	DUMAS Frédéric
Membres :	Comité ASA NANCY
Secrétariat du Rallye, Adresse :	7 rue du puit joppe 54450 BLAMONT
Téléphone :	06/18/25/34/96
Mail:	Asanancy0308@gmail.com
Permanence du Rallye :	Annexe Hôtel de Ville 88170 CHATENOIS
Lieu, date, horaire :	1 rue de Lorraine du 18 à 14h00 au 19 à 21h00
Organisateur technique	
Nom :	ASA NANCY
Adresse :	15 rue des carrières, 54114 JEANDELAINCOURT
Téléphone :	06 17 61 56 45
Mail :	Asanancy0308@gmail.com

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	Lundi 2 Février 2026
Ouverture des engagements	Lundi 2 Février 2026
Clôture des engagements	Lundi 6 Avril 2026
Parution du carnet d'itinéraire	Samedi 18 Avril 2026
Distribution du Road-Book (<i>lieu, date, heure</i>)	Bar EL'PATRON 32 de Lorraine, 88170 CHATENOIS, 18 avril de 8h15 à 14h00 puis de 14h30 à 19h00 à l'administratif
Reconnaisances (<i>dates & heures</i>)	Samedi 18 Avril 2026 de 8h30 à 19h00
Vérifications administratives (<i>lieu, date, heure</i>)	Garage Peugeot, GILBERT Auto Sport, ZI le Neuilly 88170 CHATENOIS le 18 Avril 2026 de 14h30 à 20h00
Vérifications techniques (<i>lieu, date, heure</i>)	Garage Peugeot, GILBERT Auto Sport, ZI le Neuilly 88170 CHATENOIS le 18 Avril 2026 de 14h45 à 20h15
Mise en place du parc de départ (<i>lieu, date, heure</i>)	Allée pré le Duc 88170 CHATENOIS le 18 Avril 2026 après les vérifications technique
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportif (<i>lieu, date, heure</i>)	Annexe Hôtel de Ville, 1 rue de Lorraine 88170 CHATENOIS le 18 Avril 2026 à 19h00
Publication des équipages admis au départ (<i>lieu, date, heure</i>)	Affichage numérique (https://www.pksoft.fr/FR/) 18 Avril 2026 à 21h00
Publication des heures et ordres de départ (<i>lieu, date, heure</i>)	Affichage numérique (https://www.pksoft.fr/FR/) 18 Avril 2026 à 21h00
Briefing des pilotes (<i>lieu, date, heure</i>)	Garage Peugeot, GILBERT Auto Sport, ZI le Neuilly 88170 CHATENOIS le 18 Avril 2026 sera remis à l'administratifs contre émergement
Départ (<i>lieu, date, heure</i>)	Parc fermé de départ, allée pré le Duc 88170 CHATENOIS, le 19 Avril 2026 à 8h00
Publication des résultats partiels (<i>lieu, date, heure</i>)	Affichage numérique (https://www.pksoft.fr/FR/) 19 Avril 2026 à 10h00
Arrivée (<i>lieu, date, heure</i>)	Parc fermé d'Arrivé, allée pré le Duc 88170 CHATENOIS, le 19 Avril 2026 à 15h35

Vérifications finales (<i>lieu, date, heure</i>)	Garage Peugeot, GILBERT Auto Sport, ZI le Neuilly 88170 CHATENOIS le 19 Avril 2026 à l'issue du rallye
Taux horaire de la main d'œuvre	60 € TTC
Publication des résultats (<i>lieu, date, heure</i>)	Affichage numérique (https://www.pksoft.fr/FR/) 19 Avril 2026 à l'issue du rallye
Remise des prix (<i>lieu, date, heure</i>)	Parc fermé d'Arrivé, allée pré le Duc 88170 CHATENOIS, le 19 Avril 2026 à l'issue de l'entrée en parc fermé

ARTICLE 1P. ORGANISATION

1.1P. OFFICIELS

au minimum :

Fonction	Nom & numéro de licence
Observateur (facultatif)	
Président du Collège des Commissaires Sportifs	COTTET PATRICE 8012/305
Commissaires Sportifs (au nombre de 2)	CONDAMIN CLAUDE 122813/314 ANTOINE MARC 315699/308
Secrétaire du Collège des Commissaires Sportifs	PECCAUD MICHELE 2309/314
Directeur de Course	MADER FRANCK 187564/323
Directeurs de Course	NASAZZI DELPHINE 11063/314 DUPAYS VERONIQUE 30612/323 STOECKLE THIERRY 3500/305
Directeurs de Course Adjointes délégués aux ES	GALLAIRE CHRISTOPHE 242385/314 ANGELMANN ALAIN 214977/302
Adjointes à la Direction de Course délégués aux ES	LEPEULE JACKY 13663/411 CASTEL DENIS 234077/305
Commissaire Technique responsable	HAEFFELIN DANIEL 12679/322
Commissaires Techniques adjointes	DIPPERT RAPHAEL 33491/322 DERCHE DENIS 33547/314 LORRAIN MICHEL 105082/304 BACHOFFNER MARC 232414/323
Médecin chef	WIEDENKELLER MICHEL 146262/323 ROYER EMELINE 344693/322
Chargés des relations avec les concurrents	VOGEL BERNARD 25203/306 ANGELMANN JOCELYNE 233639/302
Juges de faits	
Chargé des relations avec la presse	HENRY MARC 47944/306
Chronométrateurs	FAIVRE SYLVIE 11039/421 HOFFMANN EVELYNE 252900/323 FRANCHI FRANCOISE 214894/305 SICHLER ALAIN 259784/323
Classement	PEUREUX GERARD 11719/305
Speaker	

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye 21 -ème Rallye MOUZON FREZELLE doit adresser au secrétariat du rallye, la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 6 Avril 2026

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum.

3.1.11.1P. Montant des droits d'engagement :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : 325 €
- Sans la publicité facultative des organisateurs : 650 €
- 1 Membre de l'équipage licencié ASA NANCY : 305 €
- Equipage complet ASA NANCY : 280 €
Dont 5 € pour le challenge des commissaires de la ligue Grand Est

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée, conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative, seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 21 Rallye de MOUZON FREZELLE représente un parcours de 123.1 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 5 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39.8 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1/3/5 De Butte en Butte 11,0 km.

ES 2/4 Le p'tit vair 3.4 km.

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : 3

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes : Samedi 18 Avril 2026 de 8h30 à 19h00

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Si une remise des prix est prévue par l'organisateur, indiquer ici le détail et la répartition des prix et coupes.

Coupes SCRATCH : les 3 premiers une coupe.

CLASSE : Une médaille à tous les participants rentrant au parc fermé.

1 coupe au premier équipage totalement féminin.

3 coupes à des commissaires tirés au sort.